



Assemblée générale
du mardi, 23 février 2016 à 19.00 heures
à la Chapelle Loretto à Senningen

Rapport

1. Allocution de bienvenue

L'allocution de bienvenue est adressée aux membres par la présidente de l'association, Mireille Di Tullo.

2. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale du 22 avril 2015

Le rapport de l'AG 2015 est adopté par les membres présents.

3. Rapport d'activités 2015

Le rapport d'activités 2015 est présenté par la secrétaire de l'association, Colette Poos.

4. Décompte 2015

La trésorière Martine Geib présente le bilan 2015 et les prévisions 2016.

5. Rapport des réviseuses de caisse

Madame Josée Mergen-Blasen étant excusée, Mme Rose Scharfe présente les conclusions du contrôle des finances d'Amitié Am Sand-Amizero. Les finances sont très bien gérées et elle demande aux membres présents de donner décharge à la trésorière.

a) Décharge de la trésorière

La décharge est donnée par acclamation.

b) Désignation de deux réviseurs de caisse pour l'année prochaine

Mesdames Mergen et Scharfe continuent la tâche en 2016.

8. Décharge du comité

La décharge est donnée par acclamation

9. Election du nouveau comité pour l'exercice 2016

Il n'y a pas de nouveaux candidats pour le comité et pas de désistement parmi les membres rééligibles, il n'y a donc pas de changement :

- Mme DI TULLO Mireille, Mme GEIB Martine, Mme POOS Colette, M. SCHMIT Claude, Mme TIRADO-DE FRUTOS Esther, M. TIRADO Fernando

10. Création d'un « Fonds de solidarité »

La proposition concernant la création d'un fonds de solidarité est adoptée (voir texte joint au rapport)

11. Activités prévues pour l'exercice 2016

- Fin du projet de cofinancement avec le Centre Scolaire Amizero à Nyundo Ruhango -rapport final
- Rapport intermédiaire et entrée en 2^e année du projet de cofinancement avec l'école primaire de Nyundo.
- Nouvelle demande de cofinancement au MAE pour projet de forage à Nyundo.
- Visite au Rwanda en août 2016
- Différents stands de vente d'artisanat

12. Discussion

Vision commune d'un film tourné en 2015 lors de la visite à Ruhango et à Nyundo.

Vers 19.30 heures: Fin de l'Assemblée Générale et verre de l'amitié

Tous les documents qui ont été présentés à l'Assemblée Générale d'Amitié Am Sand Amizero sont à consulter sur notre Homepage.

Luxembourg, le 28 juillet 2016

Colette Poos

Fonds de solidarité:

Un fonds de solidarité remplace le système des anciens parrainages d'enfants vulnérables du Centre scolaire Amizero de Ruhango.

Le projet d'extension du Centre scolaire Amizero cofinancé par le MAE prenant fin en juillet 2016, nous élargissons notre aide à des élèves vulnérables d'autres écoles primaires, notamment à des écoles publiques. Cependant, un certain pourcentage du fonds de solidarité est réservé aux élèves vulnérables du Centre scolaire Amizero après la clôture du projet.

La création d'un fonds de solidarité permet de dépersonnaliser les relations entre marraines/parrains et élèves et évite des jalousies. Les enfants vulnérables seront choisis dans les listes issues par le service social de la mairie de Ruhango. Ceci permet un double contrôle des listes des enfants concernés.

Un certain pourcentage du fonds de solidarité est utilisé pour offrir des bourses d'études secondaires et exceptionnellement universitaires à des étudiants méritants issus de familles vulnérables.

Modalités :

Les anciens parrainages se terminent à la fin des études des enfants parrainés, au plus tard à la fin des études secondaires. Aucun nouveau parrainage n'est attribué à partir de l'entrée en vigueur des modifications votées par l'assemblée générale du 23 février 2016.

Afin d'alimenter le fonds de solidarité, la participation proposée s'élève à 15€/mois, soit 180€/an, ce qui représente une hausse de 5€/mois par rapport aux anciens parrainages qui eux restent inchangés (10€/mois) sauf si la marraine/le parrain désire l'adapter. Ce montant n'a pas changé depuis 2006, malgré une augmentation considérable du coût de la vie au Rwanda ces dernières années. Tout autre montant est le bienvenu.

Le fonds de solidarité peut également être soutenu par des dons uniques.

Les personnes soutenant le fonds de solidarité par des dons réguliers, ainsi que les marraines et les parrains seront automatiquement membres de l'ONG Amitié Am Sand-Amizero asbl et seront informées des actions au Rwanda par une Newsletter annuelle.

Texte adopté par l'Assemblée Générale du 23 février 2016